

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 juillet 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 31

Excusés : 1

Absents : 1

**Date de la convocation :
02/07/2026**

**Président de séance :
Jean-Louis ROY**

**Secrétaire de séance :
Mélanie CHARPENTREAU**

**N° interne de l'acte :
D09_07_2026**

jeudi 9 juillet 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Blandine BEAUPERIN (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Choix des entreprises chargées des travaux de restauration de l'Oratoire Notre Dame du Carmel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de restauration de l'Oratoire Notre Dame du Carmel.

A cet effet, il précise qu'un avis d'appel public à la concurrence a été inséré dans la presse le 12 février 2026 dans Ouest France (49 et 85), dans le Courrier de l'Ouest (79) et sur marches-securises.fr.

Suite à l'analyse des offres remises, les entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

- Lot n°1 (maçonnerie – pierre de taille - sculpture) : la société BENAITEAU pour un montant de 88 488 € HT,
- Lot n°2 (étanchéité plomb) : la société COUTANT pour un montant de 8 402 € HT,
- Lot n°3 (ferronnerie) : la société FORGE DECO OUEST pour un montant de 12 600 € HT,
- Lot n°4 (menuiserie métallique) : la société FORGE DECO OUEST pour un montant de 6 300 € HT,

Monsieur le Maire propose de retenir les offres ci-dessus et de l'autoriser à signer les marchés correspondants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

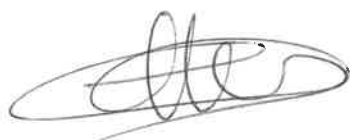
Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Mélanie CHARPENTREAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 20/07/2026